Communiqué de presse

INVITATION 5 ÉVÈNEMENTS CENTRE INFFO

Participez aux prochains événements 2023 organisés par Centre Inffo

Save The Date ! Les experts de Centre Inffo sont ravis de vous partager leur agenda de la rentrée, n'hésitez pas à revenir vers moi pour toute demande d'accréditation presse.

---

21 septembre 2023 de 14h00 à 17h00 à distance
[Master class] Sous-traitance en formation : Quelles obligations ? Quels changements à venir ? Quels risques ? Quelles alternatives ?

Pour sécuriser les pratiques et anticiper les changements à venir, les experts de Centre Inffo en lien avec toutes les parties prenantes donnent rendez-vous aux :

- prestataires de développement des compétences et leurs sous-traitants
- financeurs : Opco, Régions, Pôle emploi…
- organisations patronales ou syndicales
- prestataires de développement des compétences
- entreprises : responsables RH ou formation
- consultants…

le 21 septembre 2023 de 14h00 à 17h00, pour une Master Class à distance entièrement dédiée à sous-traitance dans le secteur de la formation.

"*Dans un secteur où le recours à des formateurs extérieurs fait souvent partie du modèle économique, le sujet de la sous-traitance est aussi sensible que complexe. Le développement de certaines pratiques abusives, voire frauduleuses en matière de CPF relance le débat sur les obligations des donneurs d'ordre et de leurs sous-traitants. Le cadre juridique posé par loi du 22 décembre 2022 est aujourd'hui suspendu à la publication d'un décret dont l'attente est source d'inquiétude pour ce marché désintermédié. Parallèlement, le sujet de la sous-traitance prend aussi une place importante dans l'apprentissage. Sous les effets de la libéralisation de ce jeune marché, la délégation des enseignements ou de la responsabilité pédagogique par un certain nombre de prestataires interroge les principes directeurs de la sous-traitance…*"

Inscriptions ICI

---

3 octobre 2023 de 9h à 15h30 à Paris, Cnam
1#Rencontre de l'innovation · Construire ensemble les futurs des apprentissages

Avec le concours des start-up de son Corner de l'innovation, Centre Inffo, en partenariat avec le Cnam et la Fnadir, organise une journée de rencontre collaborative le 3 octobre 2023 au Cnam avec les différents acteurs impliqués dans l'innovation en formation : start-up bien sûr mais aussi

chercheurs, associations, Labs d'entreprise ou d'institution, opérateurs publics, … afin de découvrir les « grandes et petites victoires » portées par des équipes et des démarches Test & Learn.

Au programme (consultable ici) : 2 conférences, 4 ateliers participatifs simultanés, 1 cocktail déjeunatoire, des démonstrations et pitchs de 6 start-up, et des RDV d'affaires organisés entre start-up et participants.

Inscriptions ICI

----

17 octobre 2023 de 10h à 12h à distance
[Club du droit n° 3] CPF, apprentissage, PTP…: quelles évolutions des dispositifs ?

3ème rendez-vous de votre cycle de veille juridique et stratégique 100 % à distance ! dont vous trouverez le programme ici.

"Le gouvernement doit résoudre une équation délicate entre une nécessaire régulation financière des dispositifs et des besoins inédits en compétences. Vers quels ajustements s'oriente le cadre juridique des dispositifs ? Ce troisième rendez-vous décrypte les évolutions en cours ou à venir de toute la tuyauterie financière en tenant compte de l'actualité réglementaire." déclarent les intervenants : Fouzi Fethi, Responsable du pôle Droit et politiques formation, et Valérie Michelet, Juriste-experte Droit et politiques formation.

Inscriptions ICI

----

19 octobre 2023 de 14h à 17h à distance
[Master class] Organismes de formation et certificateurs : des partenariats gagnant – gagnant

Les experts de Centre Inffo en lien avec toutes les parties prenantes donnent rendez-vous aux :

- Certificateurs ayant à gérer des partenaires habilités ou souhaitant développer des partenariats
- Ministères et organismes certificateurs
- Branches professionnelles
- Prestataires de formation souhaitant s'engager dans une stratégie partenariale :
- Organismes de formation publics et privés
- Services de formation continue des universités
- Cabinets/conseils
- Opco

le 19 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 pour une Master Class à distance entièrement dédiée aux partenariats en matière de certifications professionnelles.
« *Dans un contexte où le rôle du certificateur se professionnalise, et où les attendus de France compétences s'intensifient , l'habilitation, la gestion et le contrôle des partenaires pour former et évaluer exigent une rigueur et un formalisme importants* » souligne Valérie Hellouin, consultante senior de Centre Inffo.

Quels sont les attendus de France Compétences en matière de partenariats ? Quelles sont les obligations des organismes certificateurs selon le type d'habilitation ? Quelles sont les obligations des organismes de formation ou partenaires habilités ? Quel formalisme respecter dans les accords passés entre les certificateurs et les partenaires ? Quel modèle économique relatif à ces stratégies ? Points d'ingénierie, apports de France compétences, questions-réponses et témoignages d'organismes certificateurs rythmeront cette Master class pour vous donner les clés d'un décryptage efficace de ces stratégies de partenariats en plein développement actuellement.

Inscriptions ICI

----

12 décembre 2023 de 10h à 12h à distance
[Club du droit n° 4] 2024: ce qui attend les acteurs de la formation

4ème rendez-vous de votre cycle de veille juridique et stratégique 100 % à distance, dont vous trouverez le programme ici.

"*L'année 2023 prend fin. En tenant compte de tous les textes publiés sur la formation professionnelle, ce dernier rendez-vous de l'année dresse un panorama de l'impact des changements actés ou attendus en 2024 et porte une réflexion sur leur mise en œuvre opérationnelle.*" déclarent les intervenants : Fouzi Fethi, Responsable du pôle Droit et politiques formation, et Valérie Michelet, Juriste-experte Droit et politiques formation.

Inscriptions ICI

A votre disposition pour toute demande d'entretien avec un expert Centre Inffo sur l'un des sujets ici présentés.

A propos de Centre Inffo
Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.
Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.
Fort d'une équipe de 75 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.
Centre Inffo est le correspondant français du CEDEFOP, agence européenne d'information sur la formation. Pour en savoir plus sur la politique et les priorités de l'UE et des 27 États membres en matière de formation voir www.centre-inffo.fr (rubrique Europe-international).
Président du Conseil d'administration : Louis-Charles VIOSSAT
Directrice générale : Pascale Romenteau
Pour en savoir plus

Contact presse : Maëlle Garrido - NASKAS RP - 06.12.70.77.30 - maelle@naskas-rp.com